

LE SOUFFLE

DE MARADI

Bimensuel nigérien d'informations Générales et d'analyses Paraissant à Maradi N°24 du 07 JUIN 2018 PRIX : 300 FCFA

Enquête exclusive

Meurtre de l'ouvrier de MIGAS Maradi :

Le dimanche 29 avril 2018, René Eustache, 34 ans, ouvrier chef section chaudronnerie à la Société MIGAS futs Maradi, rendait l'âme au soir sur un lit du CHR des suites d'atroces blessures. Il y avait été transporté au petit matin totalement inconscient, le corps ensanglanté, notamment sur la sa tête, comme l'ont constaté tous ceux qui l'ont vu sur son lit d'hôpital.

Crime passionnel ou homicide involontaire ?



Affaire Centre d'Affaires :

L'avocat de la Ville de Maradi saisit les comptes de l'entrepreneur MIM.

Kalla Moutari dévoile une autre facette de sa personnalité !



Démission de Mme Sani Koubra :
" ... Bien fait pour Ibrahim Yacouba ! "

Le député Sani Attiya éclabousse toutes les frontières de la communication !

Il était une fois Dan Dicko Dan Koulodo, Prince du Katsina !

Eminent professeur et homme de poigne, Dan Dicko Dan Koulodo enseignait et poursuivait ses recherches quand la mort l'avait surpris. Né en 1934 à Maradi, Dan Dicko Dan Koulodo obtint le Certificat de Sciences Physique, chimique et naturelle à l'Académie de Bordeaux en 1954.

Entre 1955 et 1957, il fut titulaire d'une licence en Science Physique de l'Académie de Montpellier. Il fit la chimie organique structurale de 1958 à 1959 avant de préparer une thèse de doctorat de 3ème cycle. C'est à l'Académie de Marseille qu'il prépara la thèse doctorat d'Etat en Sciences Physiques en 1967. Assistant à la Faculté des Sciences de Montpellier de 1958 à 1961, Maître Assistant à la Faculté des Sciences d'Abidjan de 1961 à 1970, Dan Dicko devint professeur titulaire à l'Université Nationale du Niger en 1972.

Il participa aux missions d'enseignement dans les Universités du Togo et du Bénin. Les travaux de recherche du Professeur Dan Dicko furent essentiellement orientés vers la synthèse et l'étude structurale des molécules organiques à l'aide de méthodes physiques modernes (résonance magnétique nucléaire, spectrographie UV, IR, et de masse, études cinétiques). Ces travaux ont fait l'objet d'une douzaine de publications dans le bulletin de la Société Chimique de France et au compte rendu de l'Académie de France.

Le Professeur Dan Dicko participa, en 1966, aux négociations franco-nigériennes pour la création de l'Université du Niger ainsi que la mise en place des structures matérielles et administratives en vue de l'ouverture de cette nouvelle université en 1970. En 1969, il devint Vice-président du Conseil Economique et Social chargé de l'étude des projets de lois et décrets relatifs aux problèmes de développement. Il eut à charge de 1971 à 1974, le Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports de la République du Niger. Dans le domaine " Education Nationale ", avec l'aide de



l'UNESCO, les efforts du Professeur Dan Dicko furent axés sur l'amélioration quantitative et qualitative du secteur formation des formateurs par l'extension et une meilleure adaptation des écoles normales, la création d'une section pédagogique au sein de l'Université et d'un Institut de Recherche et d'Application Pédagogique.

L'Enseignement Franco-arabe fut développé notamment avec le concours de la Ligue Arabe. Grâce au concours de l'UNESCO et du CNRS français, le développement du Musée National fut poursuivi avec la création d'un centre de formation d'artisans, d'une section paléontologique et d'une section ornithologique. Dans le cadre de la coopération entre le Niger et la Suisse d'une part, le Niger et l'UNESCO d'autre part, une direction de l'alphabétisation fut créée notamment en langues nationales (haoussa, djerma, peulh et tamajek.

Les échanges culturels avec les pays voisins comme le Sénégal (1971), la Côte d'Ivoire (1972), la Haute Volta actuel Burkina Faso (1972), le Nigeria (1973), et les pays amis tels que le Liban (1972), la Belgique (1973), la France (1973) furent intensifiés grâce à la participation de la Troupe Nationale aux manifestations culturelles à l'étranger. Au titre de Secrétaire Général de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, de 1974 à 1981, les trois objectifs prioritaires que le Professeur Dan Diko s'était assigné avaient été entièrement atteints à savoir : renforcer les struc-

tures de la jeune institution afin d'en améliorer le fonctionnement ; définir une véritable politique en matière de programmation en y associant le plus étroitement possible les pays membres et les organisations internationales à objectifs similaires (institutions de la famille des Nations Unies, ONG, Commonwealth, OUA, CEAO ; faire de l'ACCT une véritable organisation intergouvernementale ouverte et dynamique.

Cette politique du concret fut couronnée par les nombreuses adhésions enregistrées pendant cette période (le nombre de pays membres passa de 26 à 38 entre 1975 - 19981) et par l'octroi du statut d'observateur permanent aux Nations Unies en 1978. Le Professeur Dan Dicko Dan Koulodo fut fait chevalier de l'Ordre National de Côte d'Ivoire en 1968, Commandeur de l'Ordre de la Francophonie et du Dialogue des Cultures ; Grand Officier de la Ligue Universelle de Bien Public en 1977 et Commandeur de l'Ordre National du Gabon en 1981. Comme on le voit, la mort de ce Grand Homme de poigne a été une grande perte pour le Niger en particulier, pour tout le continent africain et le monde francophone. Lu sur le mur de la voix de l'enseignement.

LE SOUFFLE

Bimensuel Nigérien
d'Informations et d'analyses,
Siège social : Maradi
Cel : 96 99 49 77

Directeur de Publication

Mahamane Lawali El Kaoujé

Comité de Rédaction

Abdoulaye Issaka

Mahamane Lawali El Kaoujé

Yacouba Oumarou

Moulaye Mahamane

Samira Coulibaly

Service Commercial :

Composition

LE SOUFFLE

Impression

NIN Maradi

Tirage

1000 Exemplaires

Crime passionnel ou homicide involontaire ?

Le dimanche 29 avril 2018, René Eustache, 34 ans, ouvrier chef section chaudronnerie à la Société MIGAS futs Maradi, rendait l'âme au soir sur un lit du CHR des suites d'atroces blessures. Il y avait été transporté au petit matin totalement inconscient, le corps ensanglanté, notamment sur la sa tête, comme l'ont constaté tous ceux qui l'ont vu sur son lit d'hôpital.

Après son décès, une enquête judiciaire a été ouverte et deux personnes, un homme et une fille (que nous appellerons M et L), ont été arrêtés et inculpés de meurtre et complicité de meurtre et placés sous mandat de dépôt à la prison civile de Maradi. Loin d'être élucidé, le mystère sur cette mort atroce, reste complet. D'ores et déjà, plusieurs versions circulent dans la ville de Maradi.

Enquête autour d'une mort décrite par la rumeur comme un crime passionnel.

Une si longue nuit !

En ce début de matinée du dimanche, les premières informations qui arrivent dans les rédactions des radios de la place, font état d'un cadavre de voleur retrouvé sur une décharge d'ordures au quartier ADS. Et comme il s'agissait d'un " voleur ", aucun média n'a accordé de l'importance à l'information.

A midi, la Direction de MIGAS est saisie par le CHR qu'un de ses éléments, en l'occurrence le sieur René, est gravement blessé. Rapidement, tout fut mis en place pour sa prise en charge médicale intégrale. Ses collègues de travail qui ont eu la primeur de l'information se transportèrent d'urgence à ses chevets. La suite est connue de tous.

En réalité, tout a commencé le samedi 28 avril, pourtant un jour de grande joie pour le jeune ouvrier qualifié. La société dans laquelle il travaille, l'une des plus importantes de Maradi, s'apprêtait à fêter en grande pompe le 1er mai. Une fête qui finalement ne sera jamais fêtée.

Genre un peu flambeur, René Eustache avait organisé une virée nocturne en compagnie de sa copine, mademoiselle L avant de terminer la soirée au " Pacifique ". Et c'est là que tout a commencé. Sur les lieux, pendant qu'ils étaient assis dans un coin, M le soupirant de L était également présent.

On ignore l'intégralité du contenu des discussions que le couple a eu au " Pacifique ", mais les témoins sur place ont rapporté un premier clash survenu quand René avait annoncé à L qu'il s'apprêtait à faire venir sa femme et son enfant d'Arlit. Sur ce, d'après

les mêmes témoins, mademoiselle L se serait dilatée et aurait commencé à l'insulter et le menacer, en disant vouloir s'interposer à ce projet de retour de sa femme par tous les moyens. Vers 2h du matin, peut-être pour mettre René dans tous ses états, elle s'était fait remorquer sur la moto de M qui l'a conduite directement chez lui. Quelques temps après, ne pouvant plus digérer cette infortune, il sortit du bar, apostropha un kabou kabou qui l'emmena jusqu'à la porte de monsieur M. D'après sa déposition, le conducteur de Taxi moto qui s'est promptement présenté à la police après avoir appris le décès de son client, a confirmé en effet qu'il l'a bel et bien déposé devant la porte de M.

Vers 4h du matin, le voisin de M, un médecin, alerté par des bruits insolites sort dans la cour de sa maison et retrouve nez à nez face à René. Un moment il voulut le frapper en croyant à un voleur, mais s'était très vite ravisé, au vu de l'état de son visiteur impromptu. Celui-ci était couvert de sang et était dans un état d'urgence absolue. Sur le champ, il appela l'ambulance de son service qui l'évacua au CHR via le CSI 17 Portes. Alertés par les premiers témoins, la police et la gendarmerie se sont également retrouvées sur place.

Des prévenus qui ne reconnaissent pas les faits

L'enquête se met donc rapidement en branle. Le principal témoin, celui chez qui René a été retrouvé, est entendu par la police et la gendarmerie. D'après sa déposition, rien n'explique le fait que la victime se retrouve dans sa cour. Il a fallu la déposition du taxi moto pour que les enquêteurs commencent à voir clair. La maison de M est investie. Les enquêteurs cherchent " l'arme du crime ". En effet les expertises légistes montrent que la victime a succombé suite à des coups provenant d'un objet contondant et non tranchant.

Ça tombe à pic, la maison est entièrement pavée. Un morceau de pavé pourrait en être parfaitement l'arme du crime. Autre découverte intéressante, un arbre élagué à côté du mur qui aurait pu servir de tremplin pour



balancer le corps dans la maison voisine. Les enquêteurs s'interrogent. René a-t-il été équilibré par-dessus le mur en se servant de l'arbre élagué ou bien, après avoir été mortellement frappé, a-t-il dans un ultime instinct de survie, escaladé le mur en se servant de l'arbre pour sauver quelques heures de sa vie ?

Interrogé, monsieur M, malgré les faisceaux d'indices qui le compromettent, nie catégoriquement être l'auteur des blessures ayant occasionné la mort de l'ouvrier de MIGAS. Il admet simplement que cette nuit là, il était dans sa maison avec mademoiselle L, mais n'a rien su à propos de ce qui est arrivé à René. Interrogée à son tour, Melle L, outre le fait de nier sa participation dans ce meurtre, nie également avoir passé cette nuit fatidique chez M comme il l'a prétendu devant les enquêteurs. Le comble, c'est qu'elle prétend même avoir passé la nuit chez René et qu'elle s'était mise à sa recherche dès 6h du matin en constatant qu'il avait découché.

Des parents très croyants !

L'enquête de la justice est donc à ce point enlisée. Les deux principaux inculpés continuent de nier les faits qui leur sont reprochés dans des versions contradictoires. Du coup, les maradas se posent plusieurs questions et les enquêteurs d'ébaucher plusieurs hypothèses. Monsieur René Eustache a-t-il succombé des coups reçus chez monsieur M ? A-t-il été mortellement tabassé par des jeunes du quartier qui l'ont assimilé à un voleur ? Par quel " miracle " s'est-il retrouvé dans la maison du médecin voisin de M ? Qui lui a véritablement asséné les coups mortels ?

Informé par la Direction de MIGAS de la mort de leur enfant, les parents Eustache sont venus de Zinder récupérer sa dépouille. Leurs premiers mots étaient qu'ils laissaient Tout dans les mains de Dieu.

EL Kaougé Mahamane Lawaly



Université Libre de Maradi

Création : Arrêté N°120 MESSR/DGE/DES/DEPRI/2004

Ouverture : Arrêté N°0167/MESSR/DGE/DES/DEPRI du 24 octobre 2004.

442. ADS, Avenue Roi Mohamed VI du Maroc. Maradi -Niger.

ulb.maradi@gmail.com 20410050/ 96099140/96163243

Domaine d'Etudes et de Recherche

- Les Sciences de l'Education,
- Les Sciences de la Santé,
- Les Sciences Economiques et de Management,
- Les Sciences et Technologies,
- La Recherche et l'Innovation Scientifique.



Les composantes de l'université

1. L'Institut des sciences de la santé (ISB)



Département santé publique

- Licence nutrition humaine
- Licence en Santé de la reproduction

- Master Santé Publique option : nutrition humaine

- Master Santé Publique option : Santé de la Reproduction

Département soins infirmiers et obstétricaux

- Licence en soins infirmiers
- Licence en soins obstétricaux
- Master en Soins Infirmiers

2. L'institut des sciences techniques



Département informatique

- Licence et le Master en Informatique appliquée avec 3 options dont :

Le Génie informatique, L'informatique industrielle, La Télécommunication et réseaux.

3. Faculté des sciences économiques et de Gestion

- Licence Economie et Gestion

- Master en Economie et Gestion, options :



Analyse et Politique Economique

Gestion des Organisations

Statistique et Econométrie

4. Commodités pédagogiques et scientifiques



4.1. Centre de la Documentation et de l'animation pédagogique

- Bibliothèque classique
- Bibliothèque numérique
- Salle multimédia

4.2. Laboratoire de Recherche

- Le Laboratoire de biochimie
- Le Laboratoire de Génie Civil et de l'Environnement
- Le Laboratoire d'Analyse et Examens médicaux.
- Laboratoire de compétences en Sciences de la Santé
- Laboratoire des Technologies d'Information et de la Communication

5. Séminaires, colloques et conférences

- Cinquantenaire du CAMES
- Conférence à l'occasion de la journée internationale de la Femme
- Atelier sur la popularisation du Schéma Directeur de la politique nationale de l'insertion scolaire et professionnelle.

6. Résultats obtenus

Plus de 4000 étudiants formés en 14 ans d'existence.



DR Souleymane Sani Fari Directeur Général de l'Institut des sciences de la Santé



Mr Sani Fari Idi Président du Conseil d'Administration de l'ULM



DR ABDOULATIF SANI FARI, Secrétaire Général, Pharmacien

Kalla Moutari dévoile une autre facette de sa personnalité !

Profitant d'une fenêtre d'accalmie, sur les différents fronts où ses hommes sont engagés pour combattre les terroristes, le ministre de la Défense Nationale Kalla Moutari a effectué le mardi 8 mai dernier, une brève visite privée de 24 h dans la région de Maradi. Il s'agissait pour ce fils du terroir, d'apporter compassion et soutien aux familles des amis et connaissances et même à celles d'adversaires politiques ayant perdu un proche ou " un pilier " au cours de l'année.



Le ministre Kalla Moutari a mis également à profit cette journée marathon pour visiter des familles de FDS tombés sur le champ d'honneur à Diffa. Habitué déjà au mouvement intensif, son périple de solidarité envers ces familles explorées l'a conduit successivement dans les quartiers Zaria, Soura,

Sabon Gari, Maradawa, Limantchi, Gao et jusque dans les tréfonds de Maza da Jika. Après un chassé-croisé qui l'a conduit dans une dizaine de familles, son convoi s'est ébranlé en direction de Tessaoua, à plus de 120 km à l'est, pour le même rituel. Partout où il était passé, le ministre Kalla a apporté du

baume dans les cœurs des veuves et des orphelins, en les dotant d'enveloppes conséquentes pouvant leur permettre de passer sans encombre cette période de ramadan.

Tous ceux qui l'ont suivi sont revenus totalement subjugués par le nouveau visage de l'homme qu'ils viennent de découvrir. Malgré le poids des responsabilités Kalla Moutari n'hésitait pas à rentrer dans le fond des concessions, jusques dans les chambres des veuves et se plier en quatre pour leur présenter ses condoléances. Très émue par cette marque de déférence et d'honneur, une femme à Tessaoua s'est écriée : " Kalla tu as séché nos larmes à partir d'aujourd'hui... ! "

L'opinion de Maradi connaissait déjà Kalla le fidèle à ses amitiés, elle connaissait également Kalla le brave qui apporte toujours des solutions et non des problèmes, elle découvre à présent l'humble Kalla doté d'une humilité et d'un sens d'écoute au-delà de ce qu'on observe habituellement chez les hommes politiques.

EI Kaougé Mahamane Lawaly

Affaire Centre d'Affaires :

L'avocat de la Ville de Maradi saisit les comptes de l'entrepreneur MIM.

L'on s'achemine vraisemblablement vers un bras de fer juridique entre la Ville de Maradi et l'entrepreneur Moutari Issa Moussa alias MIM. C'est en tout cas ce qui ressort des derniers développements de cette Affaire dite du Centre d'Affaires qui a fait couler tant d'encre et de salive à Maradi. Jusque-là, tout a été fait pour que l'affaire n'atterrisse devant les tribunaux (Médiation ARMP et Kalla Hankouraou).

Selon les dernières informations en notre possession, Maître Hamissou Mahamane avocat de la Ville de Maradi a saisi les comptes de l'entreprise MIM adjudicatrice du marché de construction du Centre d'affaires de Maradi. Pourtant ces derniers temps, à la suite

justement d'une ultime médiation conduite par Kalla Hankouraou, un terrain d'entente semblait avoir été trouvé et un semblant de démarrage des travaux avait été observé par les maradawas. A l'heure où nous mettons sous presse, cette reprise des travaux est arrêtée depuis plus de 2 semaines. A noter que c'est la énième fois que l'entreprise MIM utilise ce subterfuge pour tirer les choses en longueur ou pour éviter que la Ville de Maradi ne transfère l'affaire devant les juridictions.

Cette fois ci c'est chose faite avec cette saisie des comptes de l'entrepreneur. Désormais, MIM a le dos au mur. Il ne lui reste plus que deux options pour ne pas davantage entacher cet

honneur et cette réputation auxquels il tient tant : Continuer les travaux en se soumettant aux exigences de la ville ou payer carrément la différence entre ce qu'il a encaissé et ce qu'il a prétendu investir, soit un gap de plus de 170 millions FCFA. Interrogé par nos soins, Maître Hamissou confirme en effet cette saisie de comptes, mais n'a pas donné de détails sur le nombre de comptes saisis, ni sur les montants bloqués. A la question de savoir que va-t-il se passer si l'entrepreneur ne réagit toujours pas, l'avocat de la Ville de Maradi affirme : " Nous allons passer à vitesse supérieure ! ".

EI Kaougé Mahamane Lawaly

Brèves ... Brèves ... Brèves

Sarkin Yaki, honore encore une fois son contrat !

Le DG de Niger Télécom, Dr Abdou Harouna, plus connu ici par son noble titre de " Sarkin Yakin Katsina ", a effectué du 15 au 21 mai en début de ramadan une visite privée dans son Maradi natal. Une visite qui venait à point nommé pour ses électeurs, parce que intervenant juste au début de ramadan, un moment de dépense et de sollicitations diverses. Et il n'était pas venu les mains vides. Au menu de cette visite dans son fief électoral, outre les traditionnelles et incontournables visites au Sultanat du Katsina, d'autres visites de courtoisies ou de condoléances dans les familles des militants ou des connaissances qui ont un perdu un proche au cour de cette année, étaient au programme. A l'agenda de ces randonnées sociales, figurent surtout des dons de sucre et de vivres aux structures de masses de son parti, ainsi qu'à certaines écoles coraniques de Maradi. De l'avis des maradawas, Abdou Harouna, vient encore une fois de plus, d'honorer le contrat qui le lie à ses électeurs. En effet à travers ce " long séjour " dans ce mois béni, il vient ainsi démontrer toute sa générosité et sa disponibilité, notamment envers les couches les plus défavorisées de sa circonscription électorale. A noter que, moins d'un mois auparavant, le même Abdou Harouna a fait don de 8 motos kaséa à 8 jeunes militants du PNDS de la ville de Maradi pour les aider à s'intégrer dans la vie socioéconomique. A la question de savoir si toute cette générosité n'est pas teintée de politique, Dr Abdou Harouna esquisse un sourire, avant de répondre sèchement, à la nigérienne : " Et qui ne fait pas de la politique ? ".

Le SGA d'une section collégienne et lycéenne pris en flagrant délit de ... de ... dans une classe !

Le vendredi 11 mai dernier, le SGA d'une section collégienne et lycéenne de la ville de Maradi a été pris " la main dans le sac ", dans une classe en train de... une collégienne pendant que sa section était en grève. Il aurait été suivi à son insu par deux filles du même établissement alors qu'il tirait l'une d'elles dans l'une des innombrables classes vides. Ayant constaté ce qui se passait, elles ont couru pour alerter l'administration. C'est alors que les témoins arrivés sur place découvrent un SGA tout confus, le pantalon dégrafé et mouillé à côté d'une " victime " qui rabaisait sa jupe. Cet épisode qui n'est sans doute pas le premier, montre à quel point la pratique du sexe est courante à l'école, mais aussi dévoile les " dividendes sexuelles " que tirent les syndicalistes en usant de leur " pouvoir " dans l'exercice de leur mandat, constate avec amertume, un enseignant qui était témoin de la scène. D'ores et déjà, prévient cet enseignant, les administrations des écoles et les parents des élèves filles doivent redoubler de vigilance pour les soustraire des pièges que leur tendent les mauvais garçons qui pullulent dans les écoles.

Démission de Mme Sani Koubra : " ... Bien fait pour Ibrahim Yacouba ! "

Elle a choisi le jour de la fête nationale de femme pour balancer l'info dans les réseaux sociaux. " Je profite pour vous informer que depuis deux jours, j'ai présenté au Président du parti ma démission du poste de trésorière nationale du Parti ". C'est ainsi que la dame Koubra, ex ministre de la communication, annonçait son départ du MPN KK un parti qui l'a fabriqué de toutes pièces et l'a propulsé au firmament. Sans aucun doute, un coup dur pour le président Ibrahim Yacouba qui tente de fédérer ses camarades " patriotes ", au lendemain de son éviction du gouvernement. Ici à Maradi et ailleurs dans le pays, nombreuses sont les voix qui estiment que l'ex ministre des affaires étrangères l'a en effet bien mérité, avec ce départ matinal d'une de ses protégées. En effet, c'est connu de tous, Ibrahim Yacouba a pistonné à des postes politiques et techniques, des individus foncièrement matérialistes et sans aucune valeur ajoutée, au détriment de militants sincères qui croyaient en lui et qui étaient prêts à se sacrifier pour son parti.

Le député Sani Attiya éclabousse toutes les frontières de la communication !

Sa communication hyper envahissante est un cas d'école que le CSC devrait rapidement prendre en charge. En effet chaque jour que Dieu Fait, sur deux des trois radios de la place, les chansons qu'il a commandées auprès d'artistes locaux, agressent les tympans des maradawas qui ne savent plus à qui s'adresser pour arrêter cette dérive nombriliste. Depuis les dernières élections, les radios Saraouniya et Garkuwa de Maradi diffusent alternativement pendant 30 mn matin et soir les chansons de campagne de Sani Attiya. Il n'y a peu de doute là dessus, l'ex député du MPN KK est toujours en campagne électorale. On sait qu'il ya des lois et des règles qui encadrent la campagne électorale et la publicité par voie de presse. La publicité de certains produits comme les médicaments, qui rapporte pourtant de l'argent aux radios, est même purement interdite. Mais ici l'humble législateur nigérien n'a pas imaginé qu'un jour, un de ses semblables, fera fi de " la retenue générale " et se tapera sa propre publicité. Mieux, profitant du vide juridique et du manque de vigilance du régulateur, l'honorable a peaufiné son concept. Une interview arrangée où il décline " un bilan flatteur " et balance des " perspectives mielleuses " tourne en boucle sur les radios sus mentionnées. Excédés par tant de " bourrage médiatique ", les habitants de Maradi se demandent s'il n'y a pas une réglementation qui limite ou empêche aux hommes politiques nigériens d'utiliser les médias pour battre campagne en " non stop " !

Démission du secrétaire exécutif du CPR Ingantchi : " Un non évènement " dixit Kassoum Moctar.

Moussa Mahaman dit Maty, le secrétaire exécutif du CPR Ingantchi de Kassoum Moctar, vient de claquer violemment la porte de son parti. Dans une lettre datée du 20 mai et adressée au Président du Parti, le militant démissionnaire a expliqué de long en large les motivations qui l'ont poussé à quitter ce " bateau qui commence déjà à chavirer ". Il explique ne pas vouloir être " co-comptable " des multiples promesses non tenues à l'endroit des militants, sans doute à commencer par lui-même. Il charge son président d'autres travers comme la trahison, le travestissement des aspirations des militants, l'hypocrisie, les complots internes à n'en point finir et sa propension à opposer les militants les uns les autres. Contacté par le site d'information en ligne DirectNiger, Kassoum Moctar prétend de son côté que cette démission est un non évènement. L'intéressé était déjà sous le coup d'une " suspension provisoire depuis deux ans ". Le démissionnaire n'est rien d'autre qu'un frustré qui n'a pas eu de nomination politique, ce qui expliquerait sa prétendue démission. Il serait d'ores et déjà remplacé par Oumarou Yahaya jusqu'au prochain congrès du parti. Ce n'est pas la première fois que des militants pointus quittent le navire Ingantchi. L'on se souvient de la démission de la présidente nationale des femmes un an plutôt, parti rejoindre le MODEN FA Lumana. Pour l'heure, Moussa Mahamane dit Maty n'a pas encore défini son terrain d'atterrissage, mais tout laisse croire qu'il rejoindra le PNDS ou retournera dans son ancien parti le RSD Gaskiya.

Maradi : 104 000 personnes vulnérables bénéficieront d'une assistance alimentaire du PAM pendant 3 mois.

L'annonce a été faite le 16 mai dernier à Guidan Roundji par le Gouverneur Zakari Oumarou, en marge d'une cérémonie de lancement des travaux de construction du marché de demi gros de cette localité. Le mardi 22 mai, le Directeur exécutif du PAM David Beasley arrive à Maradi pour une visite de travail. Accueilli au petit matin aux passerelles de l'avion, un convoi s'est constitué et a pris la direction de l'hinterland. Pour l'heure, les populations affamées des quelques 700 villages agricoles déficitaires cette an-

(Suite page 7)

Brèves ... Brèves Brèves

née, attendent impatiemment l'aide annoncée pour pouvoir traverser cette période critique de soudure sans grands dégâts.

Kassoum Moctar, toujours sur le grill !

" Mais quand est-ce qu'il vont enfin lui lâcher les baskets ? " Se demandent les partisans de Kassoum Moctar ici à Maradi. En effet, ils se rendent compte que les gens qui en veulent à sa " peau " sont de plus en plus nombreux, notamment sur les réseaux sociaux où la moindre de ses sorties est pistée par des hordes de pourfendeurs. Son dernier poste sur FB a fait l'objet d'un bizutage en règle. Alors qu'il sortait pour réaffirmer son engagement dans la MRN au côté du Président Issoufou, ses " ennemis " n'ont pas trouvé mieux que de pirater son compte et remplacer le mot " Inganci " par " Iskanci ". Il n'en fallait pas plus pour enflammer la toile et couvrir le jeune ministre de tous les quolibets d'incompétence. Ce n'est pas la première fois que ça lui arrive. Et ce n'est sans doute pas la dernière. Car " le petit ", depuis qu'il est au ministère de la jeunesse et des sports, son passif médiatique ne fait que s'amplifier. Son bras de fer avec les deux plus importantes fédérations sportives du pays (FENILUTTE & FENIFOOT) ont littéralement plombée son image, malgré sa jeunesse. Sans compter les séries de défections dans son parti où certains " caciques " l'accusent de népotisme et de favoritisme. Totalement ulcérés par ce qui arrive à leur leader sur les réseaux sociaux, nombreux sont ses militants et amis qui pensent qu'il doit impérativement réguler ses sorties sur Facebook afin de ne pas donner l'occasion à ces " hordes de voyous " qui y pullulent, de ne pas le lyncher gratuitement !

Maradi/Une mission parlementaire pour inspecter les infrastructures routières

Est-ce la suite de l'interpellation du ministre de l'équipement par député Sani Attiya relativement à l'arrêt des travaux de la route Maradi-Madarounfa-frontière Nigéria ? Toujours est-il que, une mission parlementaire de la commission des affaires économiques et du plan (CAE/P) composée de 9 députés et conduite par Abdou Mani a séjourné du 22 mai dans la région de Maradi. Objectif : Inspecter les infrastructures routières en cours et de voiries dans la région de Maradi. Selon les termes de référence de la mission, à Maradi il s'agissait pour les parlementaires " d'apprécier l'état d'avancement des travaux de la route Maradi-Madarounfa-Frontière Nigéria et ceux de la voirie de Maradi Kolliya ". Dès son arrivée, la mission s'est transportée à Madarounfa pour constater l'arrêt des travaux de cette route qui a fait l'objet de l'interpellation du Ministre de l'équipement par le Député Sani Attiya. Sur leur trajet, les députés se sont entretenus avec les propriétaires terriens qui leur ont confirmé avoir été dédommages. Sur une enveloppe de dédommagement de 1 300 000 000, 900 millions ont d'ores et déjà été empochés par les propriétaires terriens. A présent, seuls les propriétaires de la ville de Maradi, n'ont pas été totalement dédommages. La mission s'est également rendue à Tibiri Gobir pour inspecter les infrastructures de Maradi Kolliya, mais en lieu et place, les populations les ont accueillis avec un problème hors programme, celui de la prise en charge médicale et du dédommagement des enfants lourdement grabataires, victimes de l'eau polluée de Tibiri. Au moment de l'éclatement de ce scandale, l'état du Niger a été condamné, mais les familles des victimes n'ont vu aucun copeck. Dans la ville de Maradi, la mission s'est principalement intéressée à la rue Mohamed 5 totalement dévastée par les eaux de pluies des années précédentes et qui menacent fortement les habitations alentours. Les députés ont pris bonne note et ont promis de faire échos de toutes ces préoccupations à qui de droit.

Rassemblés par El Kaougé Mahamane Lawaly et Moulaye Mahamane

Construction de la Route Tchadaoua Mayahi : Une promesse en passe d'être tenue !



C'était une promesse faite par le président Issoufou aux populations du département de Mayahi. L'on se souvient, le 15 janvier 2015, il procédait personnellement à Mayahi même, au lancement des travaux d'aménagement et de bitumage de cette route tant rêvé par les populations de ce département. D'une longueur de 58.4 km dont 4.4 km dans la ville de Mayahi et d'un cout initial estimé à 28 milliards, les travaux de cette route avaient été confiés à l'entreprise EGBTP sous le label PPP. Ce qui a rendu bon nombre d'observateurs sceptiques à l'époque. D'autant que les travaux ont mis du temps avant de démarrer. Mais très vite ce scepticisme sera balayé par le déploiement du matériel de l'entreprise. Des dizaines de camions et autres engins de travaux tout neuf sont acheminés à Mayahi. Une main d'œuvre locale est massivement recrutée. En son temps, le député Moctar Sabo appréciait : " Si ça continue comme ça, on n'a pas de doute sur l'issue des travaux ! "

Il y'a pratiquement deux semaines, EGBTP procédait à partir de Tchadaoua au " versement du noir ", étape ultime avant le goudronnage. Les premières images diffusées sur les réseaux sociaux ont provoqué une exultation générale chez les ressortissants de Mayahi. " Merci Issoufou " est le groupe de mots qui revient le plus dans les commentaires. Un merci qui a tout son sens, pour qui connaît l'histoire politique de ce département, jusqu'à peu, bastion imprenable du MNSD. Pendant ses 10 ans de règnes, même un km de cette ancienne piste latéritique construite par Kountché n'a pu être rechargé. Joint au téléphone, monsieur Abdoulaye Boubé responsable des travaux, confirme cette avancée notable : " Nous sommes globalement à un taux de réalisation de plus 65% pour un taux de consommation de délai d'un peu mois de 75%... dans les 4 mois qui restent nous allons finir les travaux ".

El Kaougé
Mahamane Lawaly



100% **BONUS** Ramadan

100%
sur les
recharges
Bukata

100%
sur les
cartes de
recharges

Du 16 au 31 Mai 2018, bénéficiez de
100% de BONUS sur toutes vos recharges
Validité 24h, Bonus utilisables vers Niger Telecoms

www.nigertelecoms.ne



 Service Clientèle 555 ou 19